



Le Mistral

Le bulletin de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata
Numéro 188 — 27 avril 2021



Mot du maire:

Bonjour à vous tous,

Premièrement je voudrais vous informer qu'il y a plusieurs cas actifs dans le territoire de la MRC de Témiscouata et beaucoup plus dans la MRC de Rivière-du-

Loup, alors conformez-vous aux normes de la sécurité publique. Évitez tout déplacement non essentiel pour ne pas mettre en danger votre vie et celle de vos proches, évitez les rassemblements de groupe et portez le masque. Avec la vaccination qui progresse, nous pourrions enfin vivre comme avant.

Pour revenir sur un mot plus encourageant, nous avons commencé nos démarches avec la Fabrique et les responsables du Centre Communautaire Roland Morin avec l'approbation du diocèse. Nous étudions un scénario que notre église devienne un endroit multifonctionnel, soit un lieu de culte partagé et communautaire. Un bilan de santé et un plan détaillé vous seront présentés lors d'une séance publique. C'est de notre devoir de protéger ce patrimoine, de le garder et non de le détruire.

La situation financière de la Municipalité grâce aux fonds éoliens nous permettra d'accomplir différents projets comme le Centre Multifonctionnel, un nouveau poste incendie, complexe sportif et autres projets de développements.

Prenez soin de vous et soyez patients, car un jour, ça va bien aller !!!

Sincèrement vôtre, Richard F. Dubé, maire

RÉSULTATS DU CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL

Le concours décorations de Noël se fait par tirage au sort afin d'attribuer 10 prix de 20 \$ (200 \$) et deux prix jugés à 50 \$. Les membres du conseil remercient Richard F. Dubé, maire et Jimmy Plourde, conseiller, pour le temps et le bon travail pour faire le tour de la Municipalité, afin de relever les adresses des résidences décorées et choisir les deux résidences lauréates, il y a eu 176 inscriptions.

Bravo aux gagnants et merci à chacun de vous d'illuminer notre municipalité.

	Noms des gagnants	Adresse
1.	Lévis Bélanger et Hélène Paradis	36, rue de l'Église
2.	Claire Thibault	54, rue de la Gare
3.	Jérôme Gagnon et Isabelle Tanguay	53, chemin Beaulieu
4.	Sophie Laplante	38, rue Principale
5.	Alexandre Martin et Marie-Ève Vaillancourt	77, rue Principale court
6.	Sony Bourgoin et Kathy Pelletier	15, rue Landry
7.	Julie Martin et Viateur Dubé	2, rue Caron
8.	Jacques Caron et Rolande Madgin	66, rue Principale
9.	Pauline Nadeau et Donald Beaulieu	70, 9e rang Nord
10.	Ghislaine Sirois	16, rue de la Gare
DÉCORATIONS JUGÉES LORS DE LA VISITE (2 x 50\$)		
12.	Roland Beaulieu et Yolande Madgin	68, rue Principale
13.	Éric Castonguay et Laurianne Proulx	166, rue Principale



LE JOUR DES PISCINES

Le service de remplissage des piscines est offert à la population de Saint-Honoré et de Saint-Pierre-de-Lamy à un prix réduit à la date appelée: **Le Jour des piscines. La date retenue: SAMEDI 29 MAI 2021, vos piscines doivent être prêtes à cette date, car il n'y aura aucune autre journée.**

- Le prix pour le premier voyage est de **25 \$** et de **75 \$** pour les suivants:
- Les demandes doivent être faites au **bureau municipal**.
- Le service sera donné seulement si la facture est payée d'avance pour tous les citoyens.

Merci de votre collaboration, pour informations: 418-497-2588, poste 1.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

SEULEMENT UNE COLLECTE D'ENCOMBRANTS EN 2021

L'inscription est obligatoire avant le samedi 1er mai 2021.

Voici les façons de le faire:

- www.ridt.ca
 - Par téléphone au 418-853-2220 ou 1-866-789-RIDT
- Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non inscrite. Ce service est disponible seulement pour les résidences et les chalets.

Tous les matériaux doivent être mis au chemin au moins la veille de la date de collecte qui est prévue pour Saint-Honoré: **vendredi 7 mai**.

Attendez-pas pas la collecte des encombrants et allez dans un des 4 écocentres en tout temps et c'est gratuit !

Nous vous demandons également de ne pas trop remplir les conteneurs que ce soit celui de la Municipalité ou celui du garage municipal, car si les couvercles ne ferment pas, l'entrepreneur ne les ramassera pas. Également de faire attention à ce que vous y jetez, car dernièrement les pompiers ont dû intervenir, car le feu a pris dans un des conteneurs.....

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration !



Parc du
**MONT
CITADELLE**
Témiscouata

Entretien ménager

Nous sommes à la recherche d'une préposée à l'entretien ménager dont la fonction est de nettoyer, d'entretenir et de remettre en ordre les chalets, les yourtes, les chambres et autres endroits désignés du Parc.



Cette fonction exige de travailler parfois les fins de semaine ou les jours fériés. Formation sur place et salaire à discuter.

Envoyez votre CV et nous rejoindre au 418-497-2011 ou par courriel au : reception@montcitadelle.com, si vous êtes intéressés.



On s'informe sur les programmes fédéraux

Avec Jenny Pelletier de **Service Canada**

Via la plateforme ZOOM

Le lien internet vous sera envoyé avant la soirée.

MARDI 11 MAI À 19 H

Une occasion de s'informer sur les programmes offerts par Service Canada, le numéro d'assurance sociale, démystifier la sécurité de la vieillesse, comment se protéger de la fraude d'identité, etc.

Le Centre offre le prêt de tablettes électroniques au besoin.

Bienvenue à TOUTES et à TOUS!

Inscription : 418-854-2399



Assemblée générale des membres

S'informer • S'exprimer • Décider
Coopérer... ensemble
C'est faire le pas qui mène plus loin



Invitation

La Coopérative funéraire des Eaux vives invite ses membres à participer à son assemblée générale annuelle de manière virtuelle en raison de la pandémie.

Assemblée générale annuelle virtuelle — mercredi 5 mai 2021 19 h 30

Plus de détails à eauxvives.ca. Préinscription obligatoire à accueil@eauxvives.ca au plus tard le lundi 3 mai 2021 pour pouvoir voter et que le lien vous soit envoyé pour y assister. **C'est un rendez-vous !**

NOUS SOMMES ESSENTIELS



- VENDEDI APRÈS-MIDI DE CONGÉ
- PRÈS DE CHEZ TOI
- TRAVAIL À LA PORTÉE DE TOUS
- HORAIRE RÉGULIER
- PRIME DE SOIR
- ASSURANCE SANTÉ COMPLÈTE
- RÉGIME DE RETRAITE
- POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT

TOI T'ES INDISPENSABLE



ON RECRUTE! ÉTUDIANTS ET EMPLOIS PERMANENTS

duBreton®

recrutement@dubreton.com | dubreton.com/carrieres
418 863-6711 poste 249 | Carolanne Cotton | Rivière-du-Loup

Bonjour à vous toutes,

Voilà maintenant plus d'un an que nous ne nous sommes pas vues. La pandémie a eu beaucoup d'impact sur la vie de chacune de nous. Grâce au vaccin, qui nous donne espoir que ça revienne à la normale et nous permettre :



- L'accès à notre salle de tissage;
- Nos divers ateliers;
- Nos cours de tissage à poursuivre;
- Et pour l'automne, d'un projet de tricot.

À partir du 1 mai pour l'année 2021-2022, c'est le temps de renouveler votre abonnement. Afin de vous remercier de votre fidélité, nous vous offrons un rabais. Chaque membre qui renouvelle **déboursera 25\$** au lieu de 30\$, car nous tenons à vous garder parmi nous.

Vous êtes importante au sein de l'Association des Cercles de Fermières du Québec qui est présente depuis plus de 100 ans. La transmission du patrimoine textile auprès des jeunes générations prend de plus en plus de place aujourd'hui.

Vous pouvez être membre à partir de 14 ans, donc bienvenue à celles qui veulent se joindre à nous. Prenez soin de vous. Respectez les règles sanitaires en tout temps. C'est ce qui permettra de pouvoir nous réunir. Pour renouvellement ou information, communiquer avec **Carole Desbiens au 418 497-3493**.



De plus, nous souhaitons Bonne Fête à toutes nos mamans.

Au plaisir de se rencontrer,

Les membres du Conseil d'administration du Cercle de Fermières de Saint-Honoré-de-Témiscouata sont : Pierrette Duval, vice-présidente ; Charlotte Bérubé, conseillère no :2 ; Carole Desbiens, trésorière ; Réjeanne Lavoie, présidente.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'aident depuis plusieurs années à réaliser l'activité extérieure sur mon lot pour les enfants de l'école Les Moussaillons.



Cette année, malgré les difficultés rencontrées par les mesures sanitaires, nous avons réussi à faire de ces trois journées un moment très agréable pour les enfants.

Cette activité serait impossible à réaliser sans la participation du directeur, des professeurs et des éducateurs de l'école Les Moussaillons.

Je remercie particulièrement :

- **Ti-cœur le cowboy** pour nous permettre chaque année de profiter de balades en calèche;
- **Adélard Després** qui nous prépare de la tire d'érable;



- **Tania Lang** qui nous a permis d'avoir des cupcakes individuels pour collation cette année;
- **Gaétan Pelletier**, qui m'accorde les journées de congé nécessaire à cette organisation



en plus de sa contribution annuelle;

- Tous **les organismes, commerces, érablières, ainsi que la Municipalité** qui contribuent avec des dons ou du matériel chaque année. Je ne peux les énumérer puisqu'ils sont si nombreux à avoir collaboré au cours des dernières années;
- Un merci à toutes les personnes qui ont prêté une motoneige ou qui sont venues conduire dans les sentiers pour le bonheur des enfants.
- Merci à chaque bénévole, ami(e)s et membres de ma famille qui sont là chaque année.

C'est un privilège d'organiser cette journée avec vous.

Julie Martin



Prenez note que la friperie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

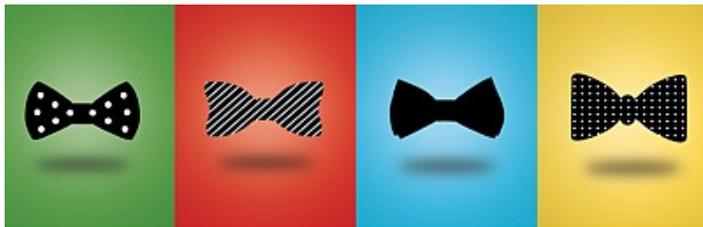


Nous désirons vous aviser que nous prenons seulement les vêtements et les jouets sur les heures de bureau à St-Honoré et dans le bac bleu au 1, Carré Fraser Témiscouata-sur-le-Lac

Pour informations : 418 497-1515

Par mesures de sécurité, 2 personnes à la fois sont permises à l'intérieur





SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 47^e édition
18 au 24 avril 2021

fca 
Fédération des centres d'action bénévole du Québec

La semaine de l'action bénévole se tenait du 18 au 24 avril 2021 sous le thème: «**Bénévolat, c'est chic—trouve ton style sur jebenevole.ca**»

ATTENDU QUE les bénévoles sont une richesse inestimable pour notre communauté ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata a besoin du bénévolat pour maintenir les services aux collectivités;

ATTENDU QUE notre Municipalité doit faire appel aux bénévoles pour supporter les activités de loisirs, de culture, de développement, de soutien aux personnes âgées. Etc.

ATTENDU QUE ces gens apportent une contribution d'une valeur inestimable tant au niveau monétaire, qu'en valeur humaine à notre municipalité;

Il est résolu unanimement la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata reconnaît l'action bénévole que la population réalise sur son territoire et tient à adresser à chaque bénévole impliqué dans leur collectivité, un petit mot bien simple, mais combien significatif de l'importance de leur travail; **MERCI !**



AUX PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS À LOUER OU MAISON À VENDRE

La MRC du Témiscouata offre à tous les propriétaires de logements à louer et des maisons à vendre, une nouvelle plateforme interactive. Elle permet d'afficher tous les logements disponibles aux mêmes endroits.

Il est possible d'afficher tout type d'habitation à louer, que ce soit un appartement, une maison ou encore une chambre. C'est l'occasion idéale de mettre en valeur vos logements disponibles afin de trouver preneur.

Voici le lien pour vous inscrire: <https://frama.link/logementtemis>



Messages de prévention de votre service incendie

Avec ce printemps hâtif, la SOPFEU lance un appel à la prudence à la population avec la belle température, la SOPFEU rappelle qu'au début du printemps, la verdure n'est pas encore présente, ce qui rend les herbes mortes hautement inflammables.

Nous vous suggérons fortement d'aller sur le site de la SOPFEU pour connaître l'indice d'inflammabilité en vigueur.

Autorisation de brûlage

Il est très important d'avertir la Municipalité lorsque vous prévoyez brûler des branches ou allumer un feu sur votre terrain. Vous devez le faire au moins une journée à l'avance.

La Municipalité en avertit le Service incendie. Cela évite de fausses alarmes, l'intervention des pompiers et des dépenses inutiles.



Le ramonage des cheminées pour éliminer la créosote



- Faire ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil. Autrement, faites-la ramoner au moins une fois par an, préférablement au printemps.
- Ne pas mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote.
- Utiliser du bois de qualité et bien sec. Le bois vert augmente la formation de créosote.
- Brûler du bois fendu en bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote.
- Faire brûler peu de bûches à la fois.
- Faire entrer assez d'air dans la cheminée pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et causant moins de fumée. De plus, les flammes ne dégageront pas de produits toxiques.
- Éviter d'utiliser les bûches ou additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote, alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %.

Comment réagir en cas de feu de cheminée?

Si cela survient, n'hésitez pas à appeler les pompiers. Une cheminée de type 21000C en bon état devrait toutefois tenir le coup, même si le rugissement du feu a de quoi inquiéter. Si la créosote finit par se consumer sans dommage apparent, faites tout de même inspecter le bâtiment et la cheminée avant toute nouvelle réutilisation. Il se peut que des réparations soient nécessaires.

Soyez prudents, merci de votre habituelle collaboration !

Votre service incendie

Saint-Honoré-de-Témiscouata/Saint-Pierre-de-Lamy



Depuis un certain temps, nous entendons les inquiétudes de parents concernant le manque de RSG (Service de garde en milieu familial). La situation fut d'ailleurs soulevée lors des dernières rencontres de la CADL. Cette problématique est commune dans la région du Témiscouata et ailleurs au Québec. Selon des informations que nous avons reçues, c'est tout près de la moitié des RSG qui ont cessé leurs activités depuis 2015 au Témiscouata.

Lors de son tout récent budget, le gouvernement canadien a engagé plusieurs milliards de dollars sur la question des services de garde au pays. Des pourparlers sont en cours avec le gouvernement du Québec afin d'étudier sous quelle forme cette aide sera accordée. La MRC du Témiscouata ainsi que d'autres acteurs du secteur travaillent présentement sur la mise en place de programme d'aide financier. Nous tenons à souligner que la Municipalité de Saint-Honoré va collaborer avec ces différents intervenants et par ce fait même, va étudier dans quelles mesures elle peut apporter son soutien dans ce dossier. Le but premier est de supporter et d'encourager les RSG déjà en place au sein de la communauté. Dans un second lieu, la Municipalité veut cumuler des données et des informations afin de connaître le portrait réel du milieu et ainsi trouver des solutions qui vont tenir compte de la demande et des besoins actuels et futurs tout en respectant les RSG déjà en place.

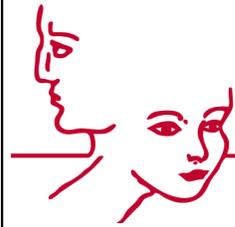
Pour le moment, la Municipalité invite la population honoroises à soumettre leurs inquiétudes, suggestions et/ou questions à l'administration concernant cet enjeu. Vous pouvez le faire par écrit (poste ou courriel électronique) ou en appelant directement à la Municipalité en vous adressant à la direction générale.

De plus, soucieuse de cerner aux mieux vos besoins, vos attentes et vos défis relatifs à cet enjeu, la Municipalité pourrait prochainement engager d'autres démarches de cueillette d'information auprès de la communauté.



Dans la perspective de proposer des solutions à court et moyen terme, cet enjeu est primordial pour un plan de développement global et d'attractivité pour la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata.

Michael Marmen, Directeur général



Institut de beauté Mylènka
9, rue de l'Église
418-497-2754

Tirage Fête des mères
1 heure de massage gratuit

Nouvellement arrivée à l'Institut, nous vous présentons Amélie Belzile, massothérapeute qui se joint à notre équipe. Par le fait même, nous avons le goût de vous gâter pour la fête des Mères.



Aller sur la page Facebook de l'Institut:

- ⇒ Aimer la page de l'institut;
- ⇒ Identifier 2 personnes qui aimeraient gagner ce massage;
- ⇒ Partager cette publication.

Le tirage se fera le dimanche de la fête des Mères. (9 mai 2021)



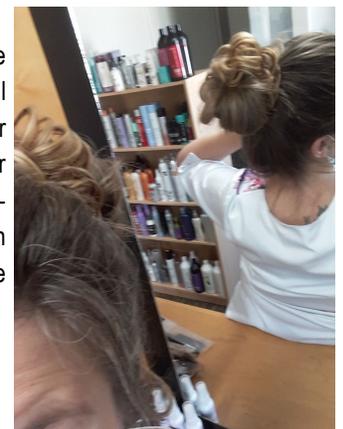
De plus, toute personne qui réserve un rendez-vous avant la fête des mères obtiendra 20% de rabais sur son message. Réservez dès maintenant votre rendez-vous: la date limite pour réserver (pour le concours) est le samedi 8 mai, mais le rendez-vous peut-être céduer après cette

date, profiter de cette belle promotion.

Merci de votre participation et bonne chance à tous !

Sophistyle Coiffure
Coiffeuse | Styliste | Coloriste | Unisexe

Vous voulez un beau chignon ? Simple à faire il facilitera vos matins pressés. Il suffit simplement de le rajouter autour de votre toque et le tour est joué! Pour seulement 19.99\$ en vente chez Sophistyle coiffure. Quelques couleurs en inventaire et possibilités de commande rapide.





AURÉLIE KIROUAC



Travailleuse de rue

**Carrefour jeunesse-emploi de
Témiscouata**

C'est avec grand plaisir que nous annonçons la nomination d'Aurélié Kirouac à titre de travailleuse de rue pour le Carrefour jeunesse-emploi de Témiscouata. Aurélié a étudié au Cégep de Rimouski en Techniques policières. Lors de son parcours collégial, elle a effectué beaucoup de bénévolat dans des organismes communautaires. Elle s'est ensuite dirigée à l'Université Laval en droit afin d'en apprendre davantage sur le système judiciaire. Aurélié adore apprendre, surtout lorsque ses apprentissages lui permettent d'aider les autres. Nous sommes heureux de la voir compléter notre équipe. Vous pouvez rejoindre Aurélié par téléphone au 418-551-8226 ou par courriel: travailderue2@cjetemiscouata.qc.ca.

Vous pouvez également rejoindre Sophie Dubé au 418-714-3929 ou par courriel: travailderue1@cjetemiscouata.qc.ca

C'est important de demander de l'aide quand tu en as besoin, n'hésite pas à contacter ses ressources.



SOPHIE DUBÉ



**L'Autre-Toit
du KRTB**

C.P. 5057

Témiscouata-sur-le-Lac (Qc) G0L 1E0

Votre conjoint vous fait peur, vous harcèle, vous contrôle, vous frappe ? Vous auriez besoin d'un endroit calme et sécuritaire pour faire le point ? Vous connaissez mal vos droits, vous aimeriez être accompagnées lors de vos démarches à la cour ?

L'Autre-toit du KRTB, maison d'aide et d'hébergement peut répondre à vos besoins.

Nos services sont gratuits, 24/24 heures, 7/7 jours.

418 854-7160 ou, sans frais le 1-800-363-9010.



Il y a sur le territoire, trois volets de transport pour vous servir ! Vous devez réserver 24 heures à l'avance: 418-899-2189 ou sans frais 1-800-350-2189.

TRANSPORT ADAPTÉ

Est admissible toute personne ayant une incapacité significative et persistante, sujette à rencontrer des obstacles dans ses déplacements. Vous devez remplir un document médical que vous pouvez procurer au bureau du transport. Le service est de porte à porte.

Ces tarifs sont pour un aller simple:

- 2 \$ dans la même municipalité;
- 3 \$ pour 20 km et moins;
- 4 \$ pour 20 à 49 km;
- 5 \$ pour 50 km et plus.



Transport collectif

Est admissible toute personne qui désire bénéficier d'un service de transport et qui ne fait pas partie du volet adapté. On peut s'inscrire directement en appelant au bureau. Les embarquements et débarquements se font dans un endroit public.

- 4 \$ pour un aller simple ou 15 \$ pour un livret de 4 unités (3,75 \$ l'unité)
- 8 \$ pour un aller-retour

Transport Inter-MRC

Est admissible toute personne qui désire se déplacer du Témiscouata vers Rivière-du-Loup. On peut s'inscrire directement en appelant au bureau. Cinq points d'embarquements et de débarquements au Témiscouata et six points à Rivière-du-Loup. Il y a possibilité de transport pour se rendre au point d'embarquement ou débarquement au Témiscouata.

- 10 \$ aller simple
- 20 \$ aller-retour.

Courriel: accueil@transportroulami.ca ou direction@transportroulami.ca

PREMIER VERSEMENT DE TAXES

Nous vous rappelons que le premier versement est échu depuis le 12 avril dernier.



Vous pouvez faire votre paiement par chèque, au comptoir Desjardins, par accèsD ou en dernier recours (à cause de la COVID) en argent au bureau municipal.

Une procédure d'entente de paiement par versement a été mise sur pied, le montant doit être suffisant pour que le capital soit payé avant les taxes de l'année suivante. Le non-respect des versements amène automatiquement l'envoi à la MRC en novembre.

Nous vous invitons à contacter Josée Chouinard au 418-497-2588, poste 1, le plus tôt possible afin de prendre entente et de planifier le paiement des montants en souffrance.

RÈGLEMENTATION PROVINCIALE SUR L'ENCADREMENT SUR LES CHIENS

N'oubliez pas de faire l'enregistrement de votre chien. Le cout est de 10 \$/par chien pour la durée de vie du chien. S'il perd sa médaille, il faudra revenir en chercher une autre au cout de 10 \$.



La licence est disponible au bureau municipal. (99, rue Principale). Nous tenons un registre, nous vous demandons également de nous avertir si vous ne possédez plus le chien ou s'il est décédé.

Merci de votre collaboration !

Pour information: 418-497-2588, poste 1

À la fonte des neiges, nous y retrouvons de petits cadeaux, nous demandons la bonne collaboration de la population lorsque vous promenez vos chiens en laisse dans les rues, s'il vous plait de bien vouloir ramasser ses excréments. Il n'est pas très agréable de mettre les pieds dedans ou même de sentir l'odeur.



Nous sommes conscients que ce n'est pas volontaire de votre part, mais si chacun y met du sien, nous aurons des rues bien propres.

RAPPEL

Avec la fonte des neiges, les flaques d'eau apparaissent.

Soyons vigilants afin de ne pas arroser les piétons avec vos véhicules.



Bernard Beaulieu

Érablière
de la **Grand'côte**
Saint-Honoré-de-Témiscouata



Sirop, contenant plastique pour congélateur

4 litres: 35\$



Sirop, canne

540 ml: 6 \$

Boîte de 8 cannes: 45 \$



Beurre d'érable, pot

300 ml: 8 \$



Sucre granulé, sac

1 livre: 10 \$

En saison, jusqu'au 30 mai, des cornets, de la tire, du sucre dur.



10 \$



6 \$ et 10 \$



5 \$

**DES PRODUITS, DISPONIBLES
TOUTE L'ANNÉE !**

Commandez en composant le 418 860-9202 ou par courriel: erablieredelagrandcote@gmail.com

Demande de permis Saint-Honoré

Afin de s'assurer du respect des règlements d'urbanisme (p. ex. zonage, construction, lotissement), les municipalités exigent l'obtention d'un permis ou d'un certificat pour



tout projet visé par ces règlements. La délivrance des permis et des certificats est le moyen de base qui permet de vérifier ce qui se fait en matière d'aménagement du territoire dans la municipalité.

Ainsi, une personne qui a l'intention de construire ou d'utiliser un terrain ou un bâtiment dans la municipalité doit s'informer auprès du responsable de la délivrance des permis et des certificats des obligations à satisfaire. Elle saura par conséquent ce que les règlements exigent.

Quel est le rôle de l'inspecteur municipal ?

Ce rôle consiste à faire appliquer la réglementation municipale. L'inspecteur exerce ce rôle en examinant la conformité des documents présentés par les citoyens avec les lois et règlements en vigueur, en répondant aux plaintes et en établissant au besoin un programme de surveillance du territoire. L'inspecteur est nommé par le conseil municipal et est le seul à pouvoir délivrer ou de refuser un permis ou un certificat en se basant sur les dispositions contenues dans la réglementation d'urbanisme et dans la loi.

Quels sont les travaux nécessitant un permis de construire ?

Un *permis de construction* doit être délivré préalablement à la réalisation des travaux suivants :

- Construction, agrandissement, reconstruction,
- Modification, réparation, rénovation intérieure ou extérieure, transformation ou ajout d'un bâtiment principal (par exemple une maison) ou d'un bâtiment accessoire (par exemple un garage, patio, gazebo, ...).

Un permis de construction est également nécessaire pour ces travaux s'ils touchent un balcon ou une terrasse, l'installation d'une maison mobile, la construction ou la modification d'une installation septique.

Dans tous les cas, l'inspecteur demandera à minima au demandeur de fournir avec sa demande un plan ou croquis de localisation de la construction projeté.

Un permis de construction est valable 2 ans pour une nouvelle construction et 1 an pour des rénovations. Il en coûte 30\$ pour une nouvelle construction et 15\$ pour une rénovation.

Quels sont les travaux nécessitant un certificat d'autorisation ?

Un *certificat d'autorisation* doit être délivré préalablement à la réalisation des travaux suivants :

- Changer l'usage d'un terrain ou d'un bâtiment;
- Démolir un bâtiment en tout ou en partie;
- Déplacer un bâtiment principal ou un bâtiment accessoire, ou une partie de celui-ci;

- Installer ou modifier une enseigne;
- Réaliser des travaux sur la rive, sur le littoral ou dans une plaine inondable;
- Implanter ou agrandir une carrière ou sablière;
- Implanter une installation d'élevage, l'agrandir, en augmenter le nombre d'unités animales, ajouter un type de production animale ou changer de type de production animale;
- Aménager ou modifier une installation de prélèvement d'eau;
- Construire, installer, modifier ou déplacer une piscine hors-terre ou creusée, ou une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine;
- Implanter une roulotte;
- Aménager ou modifier un stationnement, un espace de chargement, un espace de déchargement ou un accès à la rue publique;
- Construire ou modifier un mur de soutènement ou une clôture;
- Implanter ou agrandir un terrain de camping;
- Tenir une vente de garage, une vente de produits agricoles, une foire, un cirque, un carnaval, un marché public ou un marché aux puces;
- Construire un lac artificiel;
- Construire, agrandir ou augmenter la capacité de production d'une éolienne ou construire un mât de mesure des vents.

Un certificat d'autorisation est valable entre 6 mois et 1 an dépendamment de la nature des travaux. Le coût d'une telle demande est également dépendant de la nature du projet.

En combien de temps vais-je pouvoir obtenir mon permis ou mon autorisation ?

Le délai maximal fixé par le conseil municipal pour la délivrance d'une autorisation d'urbanisme est de 30 jours.

Comment faire une demande ?

Toute demande doit être faite avant le début des travaux. L'inspecteur est en droit de refuser la délivrance d'un permis si les travaux sont en cours au moment de la demande.

Pour faire une demande de permis de construire ou pour obtenir un certificat d'autorisation, vous devez remplir le formulaire de demande de permis ou de certificat d'autorisation disponible au bureau municipal ou par courriel auprès de l'inspecteur : yfrancgirard@mrctemis.ca

Une fois la demande complétée et retournée, l'inspecteur s'assure de la conformité des travaux avec les lois et règlements en vigueur et émet le permis. Le permis est alors disponible au bureau municipal contre paiement du tarif exigé. Les travaux peuvent alors commencer en veillant à afficher le permis.

Yann Franc-Girard – Inspecteur

418 899 6725 #4422

418-860-5071

yfrancgirard@mrctemis.ca





CHRISTIANE CASTONGUAY
 — Infirmière auxiliaire —
Prise de sang à domicile
 Saint-Honoré-de-Témiscouata
 1-418-509-1157

Scierie Mobile Plourde & Fils



Cell. : 418.714.1436
 Maison : 418.497.3596
 Courriel : ti-plourde@outlook.fr

On se déplace pour scier vos billots dans la région du Témiscouata et les environs.



GRÂCE À L'APPUI FINANCIER DE BORA-LEX DE 900\$, NOTRE COLLECTION S'EST ENRICHE DE 60 NOUVEAUX TITRES.



RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES

Villa Saint-Honoré inc.

À louer à la villa Saint-Honoré, résidence pour personnes âgées située au 4, rue de l'église, Saint-Honoré-de-Témiscouata dans la partie nouvellement construite un logement 3½ avec service de repas, entretien ménager, téléphone, câble et internet.

Logement adapté pour fauteuil roulant et accessible pour couple ou personne seule à faible revenu. Admissible au supplément de loyer et au crédit d'impôt pour le maintien à domicile.

Pour information ou visite sur rendez-vous: Villa Saint-Honoré au 418-497-2655 ou courriel: villasthonore@bellnet.ca



Fumier de mouton à vendre à Saint-Honoré

40\$/ pelle de tracteur, environ 1m³

Vous devez prendre rendez-vous de soir ou de fin de semaine avec Benjamin Beaulieu et venir avec votre remorque. 418-868-9755

Gens de Saint-Honoré !

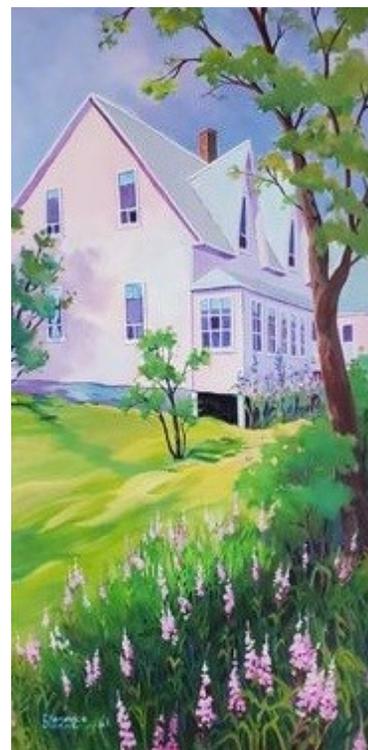
Ce n'est maintenant un secret pour personne que nous quitterons Saint-Honoré en mai prochain. Nous sommes heureux de ces dix (10) années passées avec vous tous !

Nous avons donné beaucoup d'amour au 111, rue Principale, cette magnifique maison qui fait partie du Patrimoine bâti du Témiscouata.

Nous sommes heureux que le nouveau propriétaire Monsieur

Vincent Ouellet retrouve une résidence qui fait partie de son patrimoine familial.

Un grand MERCI à vous pour votre accueil et pour les bons moments passés avec vous.



Léo, Florence et Marie-Claude

Services municipaux

Fonction	Nom personne	Téléphone
Maire	Richard F. Dubé	418-497-2588
Conseiller siège no 1 Conseillère siège no 2 Conseillère siège no 3 Conseiller siège no 4 Conseiller siège no 5 Conseiller siège no 6	Jimmy Plourde Carole Desbiens Laurette Lévesque Viateur Dubé Nicholas Dubé Hugo Tardif	418-497-2588
Directeur général	Michael Marmen	418-497-2588 Poste 2
Directrice générale adjointe	Josée Chouinard	418-497-2588 Poste 1 ou 0
Adjointe administrative	Josée Després	418-497-2588 Poste 3
Directrice générale de la Corporation des Hauts Sommets	Aurélia Jourdan	418-497-2588 Poste 4
Responsable de l'émission des permis	Yann Franc-Girard	418-899-6725 Poste 4422 418-860-5071
Responsable de l'entretien des chemins en hiver et chef d'équipe en été	Jonathan Bérubé	418-497-2588 Poste 9 418-868-9537 (urgence)
Mécanicien-chauffeur	Yves Morin	418-497-2588 Poste 9
Directeur Service incendie	Jonathan Bérubé	418-497-2588 Poste 8 ou 9
Bibliothèque municipale	Hélène Paradis Dominique Viel (administration)	418-497-2316 418-497-2696 418-497-2588 Poste 7
Policier parrain	Israël Marquis	418-899-6757
Réservation (Salle Charles-Morin)	Josée Chouinard	418-497-2588 Poste 1
INFO SANTÉ		8-1-1
URGENCE		9-1-1

HORAIRE D'OUVERTURE DU COMPTOIR POSTAL ET DU BUREAU MUNICIPAL



LUNDI AU JEUDI:
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

VENDREDI:
De 8 h 30 à 12 h



FERMÉ LES VENDREDIS EN APRÈS-MIDI

Dans des cas d'**exception**, il est possible de prendre rendez-vous pour obtenir des services plus tôt ou plus tard. Josée Chouinard au 418-497-2588, poste 1.

LEVÉE DU COURRIER: MIDI

Date de parution de votre bulletin municipal:

Le Mistral

20 février - 20 avril - 20 juin - 20 septembre
20 novembre - 23 décembre



Adresse: 99, rue Principale
Saint-Honoré-de-Témiscouata
Téléphone : 418 497-2588 - Poste 1
Télécopie: 418 497-1656

admin@sainthonoredetemiscouata.ca
www.sainthonoredetemiscouata.ca

Municipalité Saint Honoré de Témiscouata



Personnes responsables:
Josée Chouinard et Michael Marmen

Vos messages peuvent nous être apportés en tout temps,
date limite: le 15 du mois de la parution.

Dépôt légal—Bibliothèque nationale ISSN—1492-9163

DISTRIBUTION D'ARBRES—MAI MOIS DE L'ARBRE

La Municipalité a réservé des arbres auprès de l'Association forestière bas-laurentienne. **Pour le moment, nous ne sommes pas encore certains si nous allons recevoir la commande** (à cause de la pandémie).

Voici les essences d'arbres que nous avons commandées (réservés):

- 50 plants de bouleau jaune (merisier);
- 50 plants d'érables à sucre;
- 50 plants d'érable rouge;
- 80 ballots d'épinettes blanches;

Premier arrivé, premier servi et nous ne garantissons pas d'avoir toutes les essences commandées. S'il en reste, ceux qui en voudront davantage pour les partager. Pour le moment, un nombre de 4 arbres par adresse civique.

Nous allons devoir aller chercher les plants à Saint-Cyprien et nous vous les livrerons sans contact à votre porte.

Si vous voulez en avoir communiqué au 418-497-2588, poste 1.

Merci de votre collaboration et de votre compréhension, si l'activité ne peut pas se réaliser.



Aménagement Forestier Rioux 28, rue de l'Église 418-866-8040 Patrick Rioux	Ferme Des-Prés 26, rue Principale 418 497-3731 Vente de garage et grange	Multi-Concept 11, route Talbot 418-497-1641
Autobus A. L. inc. 16, rue de l'Église 418 497-2545 Pascal Ouellet et Valérie Dumont	Ferme Feber 192 rue Principale 418 497-2146	Parc du Mont Citadelle 69, route du Mont-Citadelle 418 497-2011
Avon Johanne Bourgoin, représentante 10, rue Landry 418 497-1880	Garage Remorquage S.G. S.S. Satisfaction 390, route 185 418 497-1640	Marché St-Ho 125, rue Principale 418 497-2255 Cathy Bélanger et Régis Després
Chenil Denise Dion 227, rue Principale 418 497-2875	Garage Éric Dupuis ENR. 51, rue Principale 418-497-3634	Mécanique FC3 Inc. 129, rue Principale 581-309-9816 Gilles, Michel et Jemmyson Caron
Clinique Chiropratique 157, rue Principale 418 497-2361	Garderie les Petits Amours 47, rue Principale 418 497-1540 Manon D'Amours	Re-Source Familles 95, rue Principale 418-497-1515
Coiffure Coup D'Éclat 28, rue de l'Église 418 910-0526 Stéphanie Caron	Garderie Sherly Patoine 19, rue de la Gare 418 497-1209	Réno-Construction S.D. INC. 59, rue de la Gare 418 497-2716 NO RBQ : 8232 1126- 42
Coiffure Hélène Morin 78, rue Principale 418 910-0543	Institut de beauté Mylènka Sophistyle coiffure 9, rue de l'Église 418 497-2754	Rénove-Action 219, rue Principale 418 497-1482 NO RBQ : 8006-4637-15
Coop. Funéraire des Eaux Vives 88, rue Principale 418 497-1557 - 418 862-2751	IdéesDesign 27, rue Landry 418 943-3030 Maddie Pedneault	Scierie Mobile Claude Migneault 6A, rue de la Gare 418 497-2836
Cordonnerie du Témis 108, rue Principale 418 497-1666 Christian Patoine	Le Monde Enchanteur de Suzanne 36, rue Jocelyn 418 497-2389	Sylvain April Productions 123, rue Principale 418 497-1606
Déneigement Ti-Cœur 161, rue Principale 418-860-1918	Les Entreprises 3 Roy Inc. 18, rue de la Gare 418 497-2787 No RBQ : 2429 6204 75	Scierie Mobile Plourde & Fils 151, 10e rang 418-714-1436 418-497-3596
Érablière de la Grand'Côte 622, route 185 418 860-9202 Bernard et Lucie	Les Entreprises Bernard Beaulieu 28, rue de la Gare 418 497-2555 – 418 860-9202	Trans Adapt 34, rue Principale 418-894-3206 Marie-Ève Bisson et Paul Normandeau
Excavation S.M. 177, route 291 418 868-7208 Stéphane Ouellet	LOAC S.E.N.C 121, rue Principale 418 497-1606	Villa St-Honoré 4, rue de l'Église 418 497-2655